

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES
DE MONTPELLIER

(1706 - 1973)

NOUVELLE SERIE

TOME 4 - 1973

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE MONTPELLIER

1973



MONTPELLIER

1973

Séance du 5 février 1973**MON MAÎTRE, JULES EUZIERE (1882-1971)**

*Exposé de son œuvre et souvenirs de sa vie
présentés à l'occasion du premier anniversaire de sa mort*

par M. Paul PAGES

Le texte suivant réunit les deux communications faites le 6 novembre 1972 et à cette séance du 5 février 1973.

Le but de cette étude est de présenter le doyen honoraire Jules Euzière "tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change" aux yeux de l'aîné de ses élèves, c'est-à-dire sous des traits inconnus de beaucoup et que les multiples hommages rendus à sa mémoire peu après son décès, si pertinents soient-ils, n'ont pu qu'ébaucher ou même laisser entièrement dans l'ombre. Car ce personnage singulier avait une sorte de pudeur de ses mérites, de ses mérites scientifiques surtout, et il s'ingéniait à les cacher.

Mais il n'est pas, suivant le diction populaire, de grand homme pour son valet de chambre. Et de même qu'un serviteur, vivant au contact immédiat d'un Maître de maison, découvre peu à peu ses tares morales secrètes, de même un collaborateur qui peut se prévaloir d'une intimité scientifique d'un demi-siècle avec son "patron" est en mesure de soulever le voile dont il recouvre son œuvre et de mettre au jour sa vraie valeur, si soigneusement cachée soit-elle. Tel est l'essentiel du devoir que j'accomplis aujourd'hui, après avoir nourri un moment l'espoir de m'en acquitter par personne interposée.

Les éloges académiques sont, mieux que les hommages funèbres qui font nécessairement une place beaucoup plus large au sentiment, adaptés à cette analyse scientifique et notre Compagnie avait élu le Docteur Louis Gélis au fauteuil de mon regretté Maître. Ce médecin distingué, historien de belle notoriété, orateur

de talent et artiste délicat, avait toutes les qualités requises pour tenir de la manière la plus convenable le rôle que j'assume aujourd'hui et il m'avait fait l'honneur et l'amitié de se documenter auprès de moi. Sa discrétion n'a retenu de mon évocation que la conclusion et m'a laissé le soin de la justifier. C'est un devoir auquel je ne saurais me dérober et vous allez entendre une trilogie où le doyen Euzière se montre tour à tour sous l'aspect d'un **neurobiologiste barthézien**, d'un **humaniste valéryen**, et d'un **poète mistralien**. Cette entreprise, où certains de nos confrères reconnaîtront l'esprit d'un gros travail de Lordat publié sous le titre "**Exposition de la doctrine de Barthez et Mémoires sur la vie de ce médecin**" a l'inconvénient de mettre le narrateur trop souvent en scène, mais comment ne pas se présenter à la barre quand on a l'intention de plaider une cause importante. Il s'agit en effet de revendiquer pour le Professeur Euzière le titre de créateur de la Neuro-endocrinologie. A cette même tribune où, en qualité de Président annuel de notre Compagnie, j'ai dit, peu après la mort de mon Maître, les raisons affectives de mon attachement à sa mémoire, je me propose d'exposer, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, les raisons intellectuelles de cet attachement, qui tendent à lui faire reconnaître ce mérite éminent.

Car il a tenu caché ce mérite, ce qui n'est pas banal à notre époque publicitaire et pose un double problème : celui du sens d'une œuvre scientifique publiée sous une forme purement analytique et celui de la psychologie de son artisan. Ce nouvel hommage se propose de réunir les éléments d'une solution à ce double problème et l'élève qui le prononce s'est mué dans ce but en un exégète doublé d'un mémorialiste. L'exégète conclura fermement et sa conclusion peut se prévaloir de l'assentiment de son Maître, le mémorialiste se contentera d'évoquer quelques souvenirs propres à fixer quelques traits assez mal connus d'une riche personnalité, en laissant à chacun le soin de conclure lui-même. Voici une préfiguration de ce double rôle. Lorsque, après bien des tâtonnements infructueux, l'exégète eut acquis la quasi-certitude d'être arrivé à ses fins et d'avoir fait de la contribution scientifique de son Maître une synthèse satisfaisante, il se préoccupa tout naturellement de connaître l'avis de l'intéressé sur les attendus et sur la conclusion, laquelle comportait deux affirmations : "Vous êtes le fondateur de la "Neuro-endocrinologie" et "Vous êtes autant l'élève de Grasset, dont vous ne parlez jamais, que celui de Mairet dont vous vous réclamez exclusivement". Le Sphinx restant impénétrable, il fut décidé de recourir à un stratagème et d'obtenir par la ruse l'opinion qui se dérobait. Le stratagème consistait à exalter l'affectivité bien connue du patron pour vaincre ses réticences et la publication envisagée de la première série d'"**Etudes sur l'Intégration biologique**" en fournissait une occasion fort opportunément. Le mémoire correspondant fut précédé d'une épître dédicatoire qui faisait hommage au doyen honoraire Jules Euzière de ces "**Etudes**". La

rédaction de cet avant-propos était assez ambiguë pour que le seul destinataire en comprît la portée réelle. L'effet escompté se produisit et l'auteur de l'épître reçut une réponse qui lui donnait satisfaction quant au fond, mais était assortie d'une réserve ; elle signifiait clairement, sous une forme voilée : "Vous avez vu juste, mais vous m'obligeriez de le garder pour vous".

Cette consigne du silence a été scrupuleusement respectée jusqu'ici. Elle a été levée dans la première décade d'octobre 1971, d'une manière fort émouvante et très caractéristique du "style" de M. Euzière, au cours d'une visite que je lui faisais à la villa Marie et qui devait être la dernière de son vivant. Je l'avais vu dans la seconde quinzaine d'août, convalescent d'une infection respiratoire qui ne semblait pas avoir laissé la moindre trace. Il s'était montré enjoué comme à l'accoutumée, et avait déclaré plaisamment : "Il ne me reste plus qu'à lessiver les antibiotiques". Il m'avait fait part de son projet de réunir en un volume certaines de ses récentes conférences. Par contre, à ma visite d'octobre, je fus frappé de la gravité inhabituelle de son accueil et, quand je m'informai de son état de santé, il m'apprit un incident remontant à l'avant-veille dont le diagnostic, énoncé avec une froide objectivité, me terrifia, car il impliquait un pronostic très sombre. Le commentaire qui suivit ne laissait place à aucun doute : avec la même sérénité que s'il se fût agi d'un malade quelconque, le clinicien, exposant son propre cas, formulait sans détour l'avis que ses jours étaient comptés et l'échéance proche. Son élève écoutait, muet d'émotion, uniquement préoccupé de dominer son trouble et de guetter la première occasion favorable de prendre congé décemment. Le moment venu de me retirer, M. Euzière me retint un instant, saisit sur son bureau voisin un livre qui y avait certainement été placé intentionnellement dans ce but et me le tendit en disant : "J'aimerais avoir votre avis sur ce livre". Un coup d'œil sur la couverture usagée indiquait le titre "La Psychologie organique" et le nom (ou le pseudonyme) de l'auteur : Pierre-Jean. Je quittai la villa Marie perplexe, me demandant si ce geste de mon Maître ne démentait pas la rigueur de son pronostic. De toute façon, il fallait aller vite en besogne et, dès le lendemain matin, je téléphonai pour m'informer de l'heure à laquelle je pourrais aller rendre compte de ma lecture. Ce fut la gouvernante qui me répondit : "Aussitôt après votre départ, hier, M. Euzière a interdit toute visite, même la vôtre". Je m'étais mépris la veille sur le sens réel du geste de M. Euzière ; il fallait en découvrir la valeur symbolique, qui m'apparaissait clairement à la nouvelle de l'interdiction des visites. Mon Maître me relevait de la consigne du silence, à l'heure où il estimait sa fin prochaine. Car, ce qui résultait de la lecture de "La Psychologie organique", c'était que l'auteur y soutenait, à l'aide d'arguments empruntés à la Biologie générale, une opinion dégagée par Grasset de ses observations de clinique humaine, savoir qu' "en un certain sens, toute fonction est psychique" ou encore, suivant une heureuse formule d'Ernest Dupré, commen-

tée naguère dans un de nos entretiens, que "comme la symphonie dans un orchestre, le psychisme a son siège partout, et son centre nulle part".

Voilà qui juge l'homme et sa manière, son "style". Ce récit émouvant indique nettement une modestie constitutionnelle renforcée par la conviction raisonnée que "les idées ne sont pas de nous, elles sont en nous" et que si "elles nous appartiennent quand nous les avons fécondées par notre travail", la fécondité de ce travail tient pour une large part aux dispositions héritées et à l'éducation reçue, ce qui réduit à peu de chose le mérite personnel. Et si, de surcroît, comme c'était le cas, deux Maîtres rivaux ont présidé à l'éducation scientifique d'un élève, mieux vaut ne pas tirer vanité des résultats obtenus. La satisfaction d'avoir bien travaillé pour l'Ecole était une récompense suffisante. Dès lors, il lui répugnait de voir ses mérites proclamés de son vivant, mais il consentait qu'ils le fussent lorsqu'il serait disparu. Encore exprimait-il son consentement sous une forme allégorique pour qu'il ne fût pas interprété comme un ordre.

C'est pourtant ainsi que je l'entends et ce trop long préambule dit assez dans quel esprit cette étude a été élaborée.

I — EUZIERE, Neurobiologiste barthézien

Ce jugement lapidaire est la conclusion d'une laborieuse étude d'une belle œuvre médicale et de la psychologie de son artisan. Cette patiente analyse a occupé toute la durée d'une singulière aventure d'un demi-siècle où l'observateur fut entravé par son modèle et dont il ne sera retracé ici, à larges traits, et dans la stricte mesure où notre propos le rendra nécessaire, que les principales étapes. Remarquons simplement que l'enchaînement de ces phases successives est d'une telle continuité logique qu'il semble répondre à un plan préétabli par un hasard providentiel où la providence intervient le plus souvent par l'entremise du Professeur Jules Euzière, tantôt clinicien, tantôt doyen de la Faculté, tantôt homme privé, mais toujours identique à lui-même dans sa bienveillance prévenante à l'égard de son élève. En sorte que, entré en contact avec lui, sans autre ambition que celle d'acquérir une solide formation médicale en vue d'une honnête carrière de médecin de quartier, cet élève devint, par une maïeutique savante et subtile d'une infinie délicatesse, un universitaire chargé tour à tour des fonctions de chef de clinique neuro-psychiatrique, d'agrégé préposé à l'enseignement de la Pathologie expérimentale, et de Professeur de Pathologie générale.

L'origine de cette aventure remonte au 3^e trimestre de l'année 1922 et eut pour cadre le service des maladies des vieillards que dirigeait alors, pour quelques mois encore, le Professeur agrégé Jules Euzière, déjà désigné pour succéder à son Maître Albert Mairet, admis à la retraite, comme Professeur de clinique des maladies mentales et nerveuses. Au moment où fut affecté à ce service le jeune interne qui devait devenir l'exégète de son œuvre, il procédait à un inventaire méthodique des malades en vue de leur répartition judicieuse dans les multiples salles de ce quartier d'Hospice. Le nouveau venu fut surpris d'une particularité de la technique d'examen adoptée par le chef de service : elle consistait en une recherche systématique du psychisme des sujets, de leur "état mental", comme il disait. Intrigué par une pratique qu'il estimait dénuée de tout intérêt, alors qu'on avait affaire à des malades chroniques, atteints de lésions organiques caractérisées, il se permit d'en demander la raison. La réponse qu'il obtint fut élégamment évasive et formulée avec un bon sourire ; elle signifiait clairement : "Il faudra chercher, mon petit : quant à moi, je reste bouche cousue". Le néophyte curieux était ainsi mis en présence d'une alternative, dont les deux termes ne s'excluaient d'ailleurs pas : la technique visée était ou bien une "marotte" de psychiatre égaré dans un service de médecine générale ou bien un procédé de recherche scientifique dont le but était tenu secret. La suite devait montrer qu'il y avait une troisième explication : c'était un piège destiné à éprouver l'Interne indifférencié en le révélant à lui-même. Le dit Interne eut l'heureuse inspiration de tomber dans le piège et de mettre ses pas dans les pas du patron pour résoudre l'énigme de l'état mental.

A chacune des étapes de la carrière où il s'engageait ainsi, quelques clartés dissipèrent l'obscurité du mystère et l'impression s'imposait que l'état mental était une pièce maîtresse d'une construction importante relative au psychisme. Mais la solution de l'énigme ne devait être trouvée que lors de la préparation par le Professeur de Pathologie générale, de la partie de son Cours consacrée à la **Biotypologie**, c'est-à-dire à ce problème capital de la Physiopathologie générale que l'ancienne nomenclature désignait sous les noms de **Tempéraments** et de **Diathèses**. Lorsque, après avoir pris connaissance de l'Histoire du sujet et des travaux montpelliérains correspondants, fut abordée l'étude de la documentation récente, l'attention se porta sur un livre de Kretschmer au titre alléchant : **La structure du corps et le caractère**. Il évoquait en effet un chapitre important du Cours de Physiologie de Lordat des années 1840-1841, où est exposée l'**Histoire de la Création des organes par la Force Vitale** et le lecteur soupçonnait qu'il y trouverait peut-être une description en termes contemporains de la cinétique de l'organisation du Biotype. En fait, cette attente fut déçue, mais le psychiatre allemand auteur de cet important travail présentait comme un des principes directeurs de sa conception une remarque banale, dont quiconque a une certaine pratique de la Psychopatho-

logie ne saurait contester l'exactitude, savoir que tous les types de délire observés chez les psychiques justiciables d'un internement ont leur équivalent mineur dans certains traits du caractère des sujets psychiquement normaux ou réputés tels, dont le comportement dans la vie sociale ne donne lieu à aucun désordre important. Dans l'esprit d'un lecteur familiarisé avec l'Histoire de l'Ecole montpelliéraine, qui est celle de la Pathologie générale (1), la lecture de ce passage du livre de Kretschmer fit jaillir subitement, tracées en traits de feu, les égalités suivantes : **caractère = état mental = thymie = instinct = psychisme inférieur de Grasset = force vitale de Lordat = stabilité d'énergie, force de situation fixe de Barthez**. Toutes les données fragmentaires jusqu'alors rattachées à la notion d'état mental, mais demeurées invertébrées, s'ordonnaient en un ensemble cohérent le long d'un axe à chaînons correctement articulés et l'état mental y figurait à un rang qui le situait dans sa filiation montpelliéraine. La remarque de Kretschmer présente en effet le caractère comme l'élément constant, fixe du psychisme, que libère, en l'exaltant, le déficit du psychisme supérieur générateur des psychoses dans la conception des deux psychismes de Grasset. (2) Cette assimilation du caractère et de l'état mental suivant Euzière entraînait la réaction en chaîne ci-dessus indiquée, faisait d'Euzière, à la suite de Grasset, un membre de la lignée spirituelle de Barthez, ce qu'exprime l'étiquette de **neurobiologiste barthézien**. Mais Kretschmer suggérait une précision sur le sens précis de la contribution scientifique globale d'Euzière, dont l'état mental représente la pivot central : C'est une contribution à l'étude de la structure du psychisme plus spécialement du psychisme inférieur ou polygonal de Grasset, ou, en d'autres termes, une contribution à l'étude de **"la fonction intégratrice du système nerveux"**, suivant l'heureuse formule qui sert de titre à un livre fameux, publié en 1906 par l'illustre neurophysiologiste anglais Sherrington.

(1) Sur ce point ; cf. J. Vires. La Pathologie générale à l'Ecole de Montpellier (Imprimerie générale du Midi, 1907).

(2) On peut en effet reconnaître à Grasset le mérite d'avoir découvert, sinon avant le grand H. Jackson, du moins indépendamment de lui, la *Loi de la libération (ou de la désintégration) de la fonction*. C. von Monakow et R. Mourgue, dans leur *"Introduction biologique à l'étude de la Neurologie et de la Psychopathologie"*, (F. Alcan, 1928), indiquent que la conception de Jackson n'a été connue qu'en 1914 par les travaux de Head. On trouvera la loi énoncée par Grasset dans son *"Introduction physiologique à l'étude de la Philosophie"* (F. Alcan 1908, pp. 54-55 et chapitre VI). Au demeurant, le grand neurobiologiste anglais Gowers, dans ses *"Lectures on abiotrophy"* de 1902, qui apportent la confirmation anatomique de la loi de la libération, ne cite pas Jackson.

Ajoutons, en hommage à notre Ecole, que Lordat, le grand théoricien du double dynamisme, avait donné un exemple de libération observé à l'occasion d'une *"éthérisation"* : au cours d'une narcose, une jeune fille d'excellente éducation avait proféré des propos fort incongrus : la *"Force vitale"* avait été libérée par l'éthérisation du *"Sens intime"*.

On avait là un fil conducteur propre à diriger l'exégète dans le labyrinthe de l'**Exposé des Titres et Travaux** du docteur Jules Euzière où sont présentées, avec le curriculum vitae universitaire et hospitalier de l'auteur, les pensées de jeunesse et les réalisations de l'âge mûr. (1) Refaisons ici le chemin alors parcouru.

Une première remarque retient notre attention : cette date de 1906, qui a déjà été mentionnée ci-dessus, marque dans la vie universitaire d'Euzière la croisée des chemins. Son Internat des hôpitaux se termine après un stage à la clinique médicale où Georges Rauzier venait de remplacer Joseph Grasset et où lui-même avait accompli un premier stage en 1903 sous la direction de Grasset. (2) Il concourt alors pour l'Internat spécial de la clinique des maladies mentales et nerveuses et s'y classe premier, comme au Concours d'Internat des Hôpitaux en 1903. Son choix est fait : l'attrait que semblait indiquer pour le système nerveux le double stage d'Interne à la clinique médicale qui recevait les malades nerveux organiques se confirme, mais avec une orientation psychiatrique. Il serait audacieux de prétendre que cette option lui a été suggérée par Grasset, dont la pensée avait évolué vers la formule psychiatrique et neurobiologique de son enseignement. Le Grasset qu'avait connu Euzière était celui de la théorie des deux psychismes et qui se disposait, en 1906, à faire, en qualité de Président de la Réunion à Lille, de l'Association des aliénistes et neurologistes de langue française, écho à la formule de Sherrington dans son discours inaugural sur "**L'unité de la neurobiologie**" et à couronner sa prestigieuse carrière de clinicien en prenant la direction de la chaire de Pathologie et Thérapeutique générales, restaurée par la piété filiale d'Alphonse Jaumes (3). Il n'est pas invraisemblable donc que la contribution scientifique

(1) On peut considérer la contribution scientifique originale d'Euzière comme terminée au moment de son accession à la maîtrise, en 1922.

(2) On trouve ces renseignements dans les dédicaces de la thèse d'Euzière à ses Maîtres des Hôpitaux.

(3) Quelques précisions s'imposent. La Chaire de Pathologie générale avait été créée en 1837 pour Risueño d'Amador et dirigée ultérieurement par Anselme Jaumes de 1850 à 1856, puis par Calixte Cavalier qui la fit transformer en 1880 en chaire de Clinique des maladies mentales et nerveuses. Dès lors l'enseignement de la Pathologie générale perdit sa dignité magistrale originelle. En 1906, Alphonse Jaumes, fils du second titulaire de la Chaire de Pathologie générale et lui-même ancien Professeur de Médecine légale, légua sa fortune à la Faculté, à charge pour elle de restaurer la chaire qu'avait illustrée son père. Grasset tint à en prendre la direction et fit échange d'enseignement, dans ce but, avec son élève Rauzier, que le vote du Conseil de la Faculté avait désigné. Ce geste de Grasset juge le médecin-philosophe barthésien ; il a aussi la valeur d'un acte de réparation : depuis sa restauration, la Chaire de Pathologie générale a été dirigée par des titulaires de formation neurobiologique.

d'Euzière, inspirée par Mairet, ait emprunté à l'enseignement de Grasset quelques éléments importants. Quoiqu'il en soit, attachons-nous à l'examen de la documentation scientifique.

Il saute aux yeux, d'emblée, qu'il faut faire deux parts des travaux scientifiques d'Euzière, comme le montrent les deux exposés successifs de ses Titres et Travaux. Celui de 1910 indique les recherches instituées sous la direction de Mairet ou même en collaboration avec lui ; celui de 1922 fait état de la contribution scientifique personnelle originale apportée par le Professeur agrégé Euzière aux études entreprises par le chef de clinique neuro-psychiatrique du même nom (1) et montre l'unité de la pensée directrice, la continuité de l'idée centrale. Mais aussi l'analyste familiarisé avec le symbolisme de l'auteur tire de la présentation des travaux des enseignements d'un certain intérêt. La confrontation des deux exposés nous montre que dans le premier, la thèse inaugurale, sous la rubrique **Pathologie générale**, tient le rôle de charnière entre la **Médecine générale**, où figurent les travaux neuro-psychiatriques, et la **Médecine légale** ; dans le second, Pathologie générale et Médecine légale sont reléguées sous la rubrique "**Divers**" et les travaux neurobiologiques sont largement étalés, pour les besoins de la cause évidemment. mais suivant une classification évocatrice : ils forment deux lots dont le premier rassemble toutes les recherches consacrées aux divers domaines de la **Neurobiologie organique**, le second groupant les **recherches d'ordre psychiatrique** ; mais entre les deux se place un groupe charnière représenté par les **recherches portant sur le système nerveux végétatif** et ses rapports avec les états anxieux. Si l'on considère que l'étude de l'état mental ne figure que dans le second exposé, et donc est une recherche personnelle et originale de l'auteur, ainsi que celle des rapports du système neuro-végétatif avec des états mentaux particuliers, cette présentation cinétique des travaux est instructive et permet de caractériser le point capital du raisonnement expérimental inscrit dans l'œuvre.

Examinons maintenant les pièces maîtresses de cette œuvre qui ont été reconnues dès le premier coup d'œil. Et d'abord le travail inaugural, dans tous les sens du terme, la thèse consacrée à "**la prédisposition locale**". L'auteur nous

(1) A qui s'étonnerait que notre exégèse ne fasse pas état des travaux d'Euzière Professeur de clinique, nous indiquerons qu'à partir de sa titularisation dans sa chaire, M. Euzière s'est effacé entièrement devant ses élèves et ses recherches ont été faites par personnes interposées. En voici un témoignage personnel décisif : l'auteur de la présente étude ne s'est aperçu que très tard que sa propre thèse, datée de 1924, inspirée et dirigée par le Professeur Euzière, était une contribution à l'étude de la neuro-endocrinologie, c'est-à-dire qu'elle est dans le droit fil de la conception centrale du système nerveux proposée par le Directeur de la thèse.

apprend en effet que l'étude de **"l'état mental dans diverses maladies"** se rattache très directement à celle de la prédisposition locale, qui nous est présentée comme **"la première revue d'ensemble sur l'origine et la genèse des loci minoris resistentiae"**, mais aussi comme s'insérant dans un ensemble de recherches poursuivies par Mairet avec certains de ses élèves : Vires d'abord avec qui Mairet avait publié en 1898 un important travail sur la **"Paralysie générale, (1)"** d'où s'était dégagée la notion de prédisposition, avec ses deux variétés : organique lésionnelle, qui avait été désignée du nom de **méionesie**, et purement fonctionnelle, sans lésions décelables, pour laquelle avait été adoptée la dénomination de **méiopragie**, introduite par Huchard. Par la suite, Mairet avait publié, en 1907, avec Ardin-Delteil, un mémoire sur **"Hérédité et prédisposition"**. La contribution d'Euzière à ce travail d'équipe mettait en lumière un élément nouveau d'une grande importance : des travaux expérimentaux de Charrin sur le foie, de Nattan-Larrier sur la thyroïde, établissaient que l'on peut apprécier la valeur fonctionnelle d'une glande d'après sa sécrétion. Sans que les commentaires de cette notion l'indiquent expressément, on peut considérer que, dès ce moment, par une extrapolation fort séduisante, Euzière avait imaginé l'hypothèse audacieuse de la nature endocrinienne du système nerveux et s'était donné pour tâche de la vérifier. Audacieuse, certes, pour qui pense en termes anatomiques, mais assez plausible pour qui raisonne en physiologiste, et en physiologiste montpelliérain, ce qui est le cas d'Euzière. La bibliographie de sa thèse mentionne le *Traité de Pathologie générale* de Jaumes et on peut voir là la preuve que la prédisposition locale avait été rattachée dans l'esprit de l'auteur à la notion de **tempérament**, de **diathèse** et donc à l'**affect** organique, qui comprend une **idée** de la fonction et un **substrat matériel** de la fonction. Cette conception générale ancienne, à base clinique, se retrouve, appliquée au système nerveux, dans la théorie des deux psychismes de Grasset, que son ancien Interne n'avait certainement pas perdue de vue. (1) Il n'est en tout cas pas douteux que dès 1908, en vue d'élucider **"la pathogénie des maladies et le rôle de la prédisposition dans la genèse des implications mentales"**, Euzière entreprenait l'étude de l'état mental qu'il a poursuivie longuement par la suite et orientée vers ses rapports avec le système végétatif et que, dès 1910, il se faisait nommer chef de laboratoire des cliniques en vue de porter ses recherches dans le domaine du métabolisme ; à ce

(1) Il semble que l'on doive faire état ici d'une particularité de la dialectique scientifique de Lordat, dont on trouve un exemple remarquable dans la division de son enseignement physiologique. L'étude de la Science de l'Homme ou Anthropologie se compose de deux grands chapitres : 1^o l'Histoire naturelle de l'Homme, c'est-à-dire, précise-t-il, la place de l'Homme dans la Nature ; 2^o l'étude de la Nature humaine, ou Physiologie humaine proprement dite. En somme, l'Homme dans le monde et l'Homme au monde de certains systèmes philosophiques récents. Euzière peut avoir eu la pensée de voir dans la structure endocrinienne des centres nerveux la contre-partie des psychoses endocriniennes.

moment c'est l'étude chimique et bactériologique du liquide céphalo-rachidien qui l'occupe ; un peu plus tard, avec la collaboration d'Edouard Grynfeldt, ce sera l'étude cytologique expérimentale du plexus choroïde, et de la circulation du liquide céphalo-rachidien. Avant de discuter cette orientation de la pensée d'Euzière, épuisons l'examen de la partie de son œuvre élaborée sous la direction de Mairet.

Après la thèse de 1907, c'est l'important mémoire de 1910 sur "**Les Invalides moraux**", portant la signature coinjointe du Professeur Mairet et de son chef de clinique, qui doit être mentionné. C'est un travail de Psychopathologie spéciale (1) assurément, mais dont la portée psychopathologique générale ne saurait échapper à un œil exercé. Elle pose en effet, par le détour de la pathologie, le problème de la sensibilité morale et par conséquent du "**Moi moral**". A qui sait la place de la conscience dans la théorie des deux psychismes, où Feindel voyait, non sans raison, une résurgence "du spectre du double dynamisme de Lordat", et se rappelle que, suivant ce dernier auteur, le Moi moral est du domaine de la **Force vitale** (il faisait sienne la formule d'Ant. Arnaud : "La Puissance vitale agit non pas RATIONE ENTIS, mais bien RATIONE MORIS") cette étude de l'invalidité morale débouche sur la **structure du comportement** (2) avec ses deux aspects : métabolique inconscient et général d'une part, conscient et automatique ou volontaire d'autre part. Il serait surprenant que ces corrélations aient échappé à la sagacité d'Euzière. Dans le cadre où est située l'œuvre, elles en scellent l'unité et l'homogénéité et ménagent une transition pertinente, par la Psychophysiologie générale, de la Pathologie générale qui en est le point de départ à la Neurobiologie spéciale qui en est la conclusion.

Sur ce dernier point, nous avons déjà mentionné la double direction du raisonnement expérimental d'Euzière : d'une part l'étude de l'état mental, d'autre part celle du plexus choroïde. Elle apporte la preuve que, dès la conclusion de sa thèse, l'auteur avait eu l'intuition de la conception endocrinienne de l'organisation nerveuse et de la conception rythmique de la fonction psychique : en fait, c'est une

(1) Il se recommande à l'attention par le mérite qu'il a de ramener à une pathogénie univoque une série de syndromes affectés de noms divers qui témoignaient d'une grande confusion des idées quant à leur nature ; en outre les auteurs identifiaient une variété inédite d'invalidité morale : *l'inversion morale*. Nous nous proposons de faire de ce chapitre une étude spéciale.

(2) Cette expression est le titre de la thèse de philosophie de Merleau-Ponty dont la 2e édition (P.U.F. 1949) est précédée d'une Préface d'Alphonse de Waelhens consacrée à "*Une Philosophie de l'ambiguïté*". La Philosophie médicale de Barthez et de Lordat est de même veine.

étude de l'humeur, au double sens métabolique et psychologique du terme, qu'aborde ici le Professeur agrégé **Proprio motu**. Il reprend ainsi à son compte des idées de Barthez sur "le mouvement intestin des parties", dûes à des fermentations "analogues aux fermentations mieux connues" et génératrices de "l'humeur spécifique de chaque organe", en même temps qu'il envisage l'idée de la fonction organique. Dans ce passage du plus général au plus spécial, de l'intégrale à la différentielle, la dualité constitutionnelle de l'affect (1) n'est jamais perdue de vue.

L'étude du plexus choroïdien et de la circulation du liquide céphalo-rachidien, de l'hydrencéphalocrinie, comme dira plus tard Rémy Collin, si elle ne paraît pas étayer d'une manière nette la théorie neuro-endocrinienne n'en est pas moins assez démonstrative. (2) En effet, Grynfeldt et Euzière ont établi, par la méthode cytologique et l'expérimentation qu'en dehors de la fonction excrétrice, l'épithélium plexulaire a une fonction de résorption, autrement dit que l'hydrencéphalocrinie est une fonction exo-endocrine. Et c'est là une notion significative. En outre, les plexus se sont montrés dotés d'une fonction pigmentaire, dont la signification énigmatique prendra peut-être un certain sens quand nous aurons fait un rapprochement a priori assez inattendu entre les recherches psycho-physiologiques d'Euzière et les recherches morpho-physiologiques de Borrel. Mais un autre intérêt de l'étude de la fonction hydrencéphalocrinie par les auteurs montpelliérains réside dans l'analogie des lésions plexulaires expérimentales déterminées par des traumatismes craniens et de celles qui ont été mises en évidence plus tard par l'histologiste belge de Haerven dans le cerveau de sujets morts de traumatismes de ce genre.

(1) Dans l'ancienne terminologie, l'"affect" désignait un état particulier qui était aux organes en particulier ce que la "Diathèse" était à l'organisme entier, intermédiaire à l'état hygie parfait et à l'état morbide caractérisé. Affect à l'échelle différentielle, diathèse à l'intégrale, sont des états morbides en puissance, des états prémorbides ou des reliquats d'une atteinte morbide caractérisée ou latente. (Cf. sur ce point Anselme Jaumes. *Traité de Pathologie générale* 1896).

(2) Ces recherches de Grynfeldt et Euzière, qui s'échelonnent de 1912 à 1920, ne semblent pas avoir retenu l'attention de C. von Monakow et R. Mourgue qui, dans leur livre déjà cité, font une place importante à l'hydrencéphalocrinie dans leur conception du mécanisme de la fonction neuro-psychique. De la part de R. Mourgue, qui connaissait bien l'École médicale montpelliéraine, cette lacune surprend. Ici se place une petite anecdote. Mourgue avait accompagné à Montpellier C. von Monakow qui nous fit dans une salle de travaux pratiques du service d'anatomie pathologique du Professeur Grynfeldt, un exposé sur sa conception du rôle du plexus choroïde, accompagné de projections. Aucune allusion aux travaux montpelliérains sur le sujet n'a été faite ni par l'orateur ni par les assistants au cours de cette séance. En a-t-il été question *inter pocula* lors de la réception qui suivit ?

Or, si la guerre de 1914-1918 avait interrompu ses investigations cranio-encéphaliques expérimentales, Euzière avait eu l'occasion en revanche d'étudier l'état mental des commotions et émotions de guerre. De ces observations devait découler la nouvelle série de recherches relatives aux rapports des états émotive-anxieux et du tonus neuro-végétatif, poursuivies en collaboration avec Jean Margarot. Contrairement aux précédentes, qui sont passées inaperçues, celles-ci ont eu un certain retentissement : dans son exposé des travaux de 1922, Euzière cite l'opinion élogieuse d'un spécialiste autorisé de la sympathologie, A. C. Guillaume : "Ces travaux, écrit ce sympathologiste, viennent heureusement compléter les données acquises sur la physiopathologie de l'émotion ; c'est un nouveau chaînon qui permet de relier les uns aux autres des faits physiopathologiques voisins et montrer l'existence et la "nature de leur substratum physiologique". Et ici Guillaume cite les auteurs montpelliérains : "L'angoisse, phénomène lié à une activité momentanée du sympathique, se produit surtout chez ceux qui ont le sympathique plus excitable, c'est-à-dire chez ceux qui présentent des signes permanents d'une prépondérance de ce système, chez les sympathicotoniques".

"Ainsi, poursuit Guillaume, se relie l'une à l'autre l'angoisse et l'émotion et nous comprendrons pourquoi ces deux états s'accompagnent de troubles de la santé générale, avec amaigrissement, car le sympathique est un système dont l'activité est catabolique ; les états psychonévrotiques anxieux-émotifs seront donc des psychonévroses avec catabolisme exagéré, d'où diminution progressive du taux des réserves nutritives".

A ce commentaire d'un spécialiste qualifié nous n'ajouterons qu'un détail, d'ailleurs rappelé par Guillaume avant le passage cité ci-dessus ; c'est que, pour Euzière et Margarot, l'angoisse est l'élément physique de l'anxiété, autrement dit que les syndromes anxieux — et l'état émotif dont ils sont l'exaltation — sont des phénomènes mixtes, psycho-physiques. "Il n'y a rien de plus organique qu'une émotion", écrivent-ils. Et l'étude du tonus neuro-végétatif dans ces états anxieux montre qu'ils sont rythmés par l'**alternance vago-sympathique**. "Telle est, écrit dans son livre *"L'Idée et le Réel"*, le philosophe néo-platonicien Jacques Chevallier", (1) la loi pendulaire de tout développement de l'esprit humain". Cette remarque pourrait servir de conclusion à l'étude de nos Maîtres. Et l'état émotif (de **e** et **mouvoir**) est le *primum movens* et la constante de ce développement de l'esprit humain.

(1) J. Chevallier. *L'Idée et le Réel* (B. Arthaud, Grenoble, 1932) p. 13. Rappelons ici la polémique soutenue par Lordat contre le philosophe Peisse, où les affinités platoniciennes de la doctrine médicale de Montpellier étaient discutées.

Ainsi nous paraît établie d'indiscutable manière l'exactitude de l'opinion que, dès 1907, l'idée d'une théorie neuro-endocrinienne de la fonction psychique s'était imposée à l'esprit de Jules Euzière et que l'essentiel de son œuvre scientifique a été consacrée à la vérification de cette hypothèse avec les résultats qui ont été rapportés. Ses titres à la qualification de créateur de la Neuro-endocrinologie paraissent difficilement contestables. C'est en 1920 qu'avec Grynfeldt d'un côté, avec Margat de l'autre, il a apporté la preuve scientifique du chaînon endocrinien et du chaînon végétatif de l'Intégration de la fonction psychique. Or, la Neuro-endocrinologie n'a pris rang de discipline autonome qu'aux années 1940. Le premier — et à notre connaissance, le seul — **Traité de Neuro-endocrinologie** a été publié en 1946 par G. Roussy et M. Mosinger. D'autre part, les premiers travaux du célèbre physiologiste suisse W. R. Hess, dont le nom est attaché à la découverte de la fonction neuro-végétative du diencephale, remontent à 1924. La priorité d'Euzière paraît nettement établie et c'est à bon droit que nous saluons en lui un **précurseur, un créateur de la Neuro-endocrinologie**. Les titres éminents qu'il s'est acquis à cette dignité font honneur tout à la fois à ses mérites personnels et à notre Ecole, car c'est en qualité de neuro-biologiste barthésien qu'il se les est assurés. (1)

Un précurseur, disons-nous, et non le précurseur. C'est que la Pathologie générale permet de découvrir en Amédée Borrel l'émule, l'alter ego d'Euzière et dans le réseau tropho-mélanique ou tropho-pigmentaire l'homologue inverse, dans l'ordre morpho-physiologique, de la construction psycho-physiologique édifiée par Euzière. Or, bien que poursuivies à l'Institut Pasteur, les recherches de Borrel portent la marque indiscutable de la doctrine montpelliéraine qui les inspire et les dirige (2). Il n'est pas possible d'entrer ici dans les détails de cette partie des travaux de Borrel.

(1) Il est curieux de remarquer que, dans l'Histoire de la Neuro-endocrinologie, Roussy et Mosinger font une place à Bordeu, qui, dès 1775, avait décrit des *glandes vasculaires sanguines*, mais attribuent à Claude Bernard le mérite d'avoir découvert la signification exacte de ces glandes en 1855. Sans contester à l'illustre physiologiste l'honneur de cette démonstration scientifique, il est permis de rappeler qu'on trouve formulée, dans les *Nouveaux Eléments de la Science de l'Homme* (2e éd. 1806) l'idée d'un "mouvement intestin des parties" liée à la circulation d'une humeur spécifique élaborée par des fermentations.

(2) Lordat considérait comme appartenant à l'Ecole externe les médecins formés à Montpellier dont l'activité, quelle qu'en fût la nature, s'exerçait hors de la Faculté, à condition qu'elle s'inspirât des principes et méthodes de l'Hippocratisme barthésien. A ce titre Borrel, Pierre Flourens, bien qu'ayant accompli leurs travaux, le premier à l'Institut Pasteur, le second au Museum et au Collège de France, font partie de l'Ecole montpelliéraine externe. Par contre, un Professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier qui professerait une doctrine étrangère à l'Ecole, se retrancherait du cadre. On trouve dans Félix Bérard cette distinction entre Faculté et Ecole. On pourrait aussi la reconnaître, énoncée sous une forme imagée par Grasset quand il invite à ne pas confondre l'oratoire et le laboratoire.

Il ne saurait être question ici de procéder à un examen comparatif détaillé de ces deux études montpelliéraines, curieusement contemporaines d'ailleurs, qui convergent vers la notion neuro-endocrinienne de l'Intégration biologique... Quelques remarques générales suffiront à montrer leur caractère complémentaire et l'homologie inverse de leurs résultats.

Un premier point d'importance à souligner c'est que les champs de recherches respectifs des deux auteurs proviennent d'une origine embryonnaire commune. Le système nerveux central, étudié par Euzière, est le dérivé interne de l'épiblaste, couche de revêtement de la vésicule blastocystique, dont la peau, étudiée en premier lieu par Borrel, est la partie restée superficielle au cours de l'évolution. Euzière a procédé de la fonction à la forme ; Borrel, au contraire, de l'anatomie à la physiologie. La Neuro-endocrinie d'Euzière est le résultat d'une étude psycho-physiologique ; le **réseau tropho-mélanique**, celui d'une étude stratigraphique de la peau, donc d'une étude morpho-physiologique ; c'est après avoir constaté l'ubiquité de la formation reconnue d'abord dans la peau, où la cellule trophique est le mélanocyte, que Borrel a adopté la dénomination de **réseau tropho-pigmentaire** (1) La description qu'il donne du dit réseau le présente comme une liaison symbiotique intracellulaire de nature sécrétrice entre la cellule trophique et la cellule parenchymateuse du tissu ou de l'organe considéré. La cellule trophique est donc une glande à sécrétion interne en miniature, dont le produit de sécrétion, spécifique du tissu ou de l'organe étudié, a la valeur d'une humeur endocytaire différenciatrice qui scelle l'union symbiotique d'un couple cellulaire. Mais cette cellule trophique est un élément ambocepteur, qui par l'un des deux pôles accepteurs reçoit le "fluide nerveux" apporté par le réseau glial sous-cutané de Nageotte et par l'autre le "fluide humoral" qui lui vient du réseau lymphatique d'Asvadourova. En sorte que la glande endocrine en miniature qu'est la cellule trophique solidarise les deux circulations générales (ou, comme on dit parfois aujourd'hui, systémiques) de matière et d'énergie pour les fondre en une circulation différentielle spécifique d'un système métabolique particulier. Borrel nous montre en somme que l'endocrinie est à la base de toute différenciation et que toute organisation procède d'une influence nerveuse et d'un facteur métabolique, et donc d'une idée et de matériaux nutritifs.

Ne poursuivons pas davantage la confrontation des contributions de Borrel et d'Euzière. Bornons-nous à remarquer que la notion de réseau tropho-

(1) Il convient de remarquer que Borrel n'a pas fait porter ses recherches sur le système nerveux ; son réseau tropho-pigmentaire n'a été décrit que dans l'organisation de la sphère trophique.

pigmentaire éclaire la constatation par Grynfeldt et Euzière d'une fonction pigmentaire de l'épithélium des plexus choroïdes. Et notons que la conjonction des deux ordres de travaux morpho-psychologique et psycho-physiologique permet de considérer sans métaphore le cancer comme un délire morphogénétique et les psychoses comme une carcinose psychogénétique. (1)

Nous terminerions ici le chapitre consacré à **Euzière, neurobiologiste barthésien** s'il ne paraissait pas devoir y être ajoutée la mention d'une autre contribution de notre Maître à la notion d'Intégration. Il s'agit de l'organisation de son service des cliniques Saint-Charles sur le mode d'un Institut neurobiologique. Dès que les nouveaux locaux l'ont permis, le Professeur Euzière y a réuni dans la mesure du possible toutes les disciplines d'étude du système nerveux, avec les collaborateurs spécialisés correspondants qui avaient chacun une affectation clinique et une affectation biologique. De 1945 à 1952, sous la houlette débonnaire du Professeur de clinique, a travaillé dans une remarquable harmonie et avec un profit certain une équipe où voisinaient le spécialiste de l'Hygiène mentale infantile, le neuro-chirurgien, l'anatomo-pathologiste, le neuro-physiologiste et le Professeur de Pathologie générale. Il n'a pas dépendu du chef de service que la chimie et la radiologie n'y aient pas eu une place.

Malheureusement cette organisation intégrée n'a pas survécu au départ de son réalisateur. M. Euzière admis à la retraite, l'esprit d'Ecole a fait place à l'esprit individualiste et un certain nombre des collaborateurs d'antan a fait sécession. La désintégration est paradoxalement devenue totale lors de l'entrée en vigueur des dispositions de la Réforme hospitalo-universitaire de 1958, à prétention intégratrice cependant.

(1) Nous nous limitons ici à la mise en relief de la valeur intrinsèque des travaux examinés et à leur intérêt doctrinal rétrospectif. Leur importance prospective reste à explorer ; nous en avons donné un aperçu dans la communication présentée ici même en février-mars 1971 sur *"la philosophie du système des cellules claires"*.

II — EUZIERE, humaniste valéryen

Sur ce point, l'exposé présenté ici-même le 15 novembre 1971 sur **"Paul Valéry dans l'optique du vitalisme montpelliérain"** dispensera l'auteur de longs développements. Après ce qui vient d'être dit des travaux d'Euzière et de la fidélité qui s'y affirme à la doctrine de Barthez, il est facile d'imaginer que c'est par là qu'est apparu à l'élève d'Euzière le sens précis du dialogue de **"L'Idée fixe"**. Le thème en est superposable à l'idée centrale des recherches psychiatriques étudiées ci-dessus. Cependant il y a plus, et le rapprochement qu'indique le titre du présent chapitre dépend en partie aussi d'un curieux concours de circonstances d'où découle la découverte qu'un trait commun au poète et au neurobiologiste est leur adhésion à la conception de Protagoras, suivant laquelle l'homme est la mesure de toutes choses. Mais le cheminement de la pensée qui ménage cette rencontre des deux personnages est inverse. Valéry, de formation juridique et par là appelé à l'étude des lois qui régissent la vie des collectivités humaines, a médité l'Histoire des civilisations (on sait son mépris pour l'Histoire, qu'il considère comme une collection de mensonges, mais cette appréciation porte sur une certaine Histoire, partisane et truquée, et l'on connaît sa célèbre prosopopée des civilisations) et, en bon disciple de Protagoras, dont il déclare que l'idée est "essentiellement méditerranéenne", il a appliqué cette conception à l'étude des sociétés humaines. Mais si, en logique, l'humanisme de Protagoras met au cœur de toute Science la Science de l'Homme, l'unité de vues n'est pas faite dans le domaine de la philosophie médicale et biologique. D'où l'obligation de s'informer sur ce point capital. **"L'idée fixe"** indique clairement que Valéry a pris parti pour l'Hippocratism, d'essence méditerranéenne lui aussi, sous la forme modernisée où l'a codifié et modernisé Barthez.

Euzière a pris pour point de départ la doctrine de Barthez avec les enseignements de Grasset, et, suivant toutes apparences, il avait appris de Lordat que le macrocosme est la réplique du microcosme humain. (1) On en trouve la mention dans la première partie de son enseignement de l'**Anthropologie**, consacrée à l'**Histoire naturelle de l'homme**, (c'est-à-dire l'étude de la place de l'Homme dans la Nature, précise le physiologiste) qui prélude à l'étude de la Physiologie proprement dite, considérée comme une **étude de la Nature humaine**. Et, sur cette base, où l'Hippocratism montpelliérain et la conception de Protagoras se confondent, Euzière a édifié son humanisme.

(1) L'ancienne théorie des *tempéraments* où interviennent les 4 éléments : air, eau, terre et feu, exprimait cette homologie du microcosme et du macrocosme.

J'ai eu la révélation de cet aspect de mon Maître dans des conditions assez curieuses pour mériter d'être relatées. Au retour du **1er Congrès international d'Histopathologie nerveuse** qui s'était tenu à Rome à la mi-septembre 1952, j'étais allé faire à M. Euzière un compte-rendu de ces Assises scientifiques et j'avais fait état de l'audience accordée par le pape Pie XII aux congressistes, au cours de laquelle le Souverain Pontife avait prononcé en français une allocution sur "**la licéité des méthodes médicales de recherche et de traitement**" qui avait soulevé l'enthousiasme général. Ce récit m'avait paru intéresser mon Maître plus que mon rapport sur les travaux scientifiques et il me pria, si d'aventure le texte de l'allocution pontificale me parvenait, de lui en donner communication. Il en fut ainsi : le Secrétariat du Congrès avait eu la pensée de réserver à tous les participants le numéro du 17 septembre 1952 de l'**Osservatore Romano** où figurait la reproduction intégrale du discours pontifical, sous un titre légèrement modifié, mais de sens identique : "**Les limites morales des méthodes médicales de recherche et de traitement**". Comme il en avait manifesté le désir, le journal fut communiqué à M. Euzière. A peine en eut-il pris connaissance qu'il m'exprima téléphoniquement ses remerciements en ces termes : "Vous m'excuserez, mais je ne vous le rendrai pas ; c'est trop beau". La lecture de ce morceau d'anthologie avait enthousiasmé mon Maître comme son audition avait enthousiasmé les Congressistes qui l'avaient entendu. Il était facile d'imaginer que ce n'étaient pas les seules qualités littéraires de l'éloquence pontificale qui étaient en jeu, mais aussi et peut-être surtout la remarquable harmonie qu'on y découvre entre la morale religieuse et celle qui découle de la conception biologique de notre Ecole (1).

La suite devait démontrer l'exactitude de cette opinion. Des religieuses à qui j'avais raconté cet incident avait eu l'aimable pensée de réparer les conséquences de la confiscation opérée par M. Euzière. Mais, dans l'ignorance où elles étaient de la date exacte du numéro du journal confisqué, leur correspondant romain, muni de renseignements imprécis, leur envoya l'**Osservatore Romano** du 16 avril 1953 où figurait aussi une allocution du pape Pie XII à des Congressistes, mais à ceux qui participaient au **5e Congrès international de Psychothérapie et de Psychologie clinique**. La méprise était bénéfique, car le Souverain Pontife avait tenu aux Psychologues et Psychothérapeutes un discours complétant et illustrant celui qu'il avait adressé quelques mois avant aux morphologistes. Il y indique "l'attitude fondamentale qui s'impose au psychologue et au psychothérapeute chrétien". Cette attitude consiste en l'obligation de "toujours considérer l'homme : 1^o comme unité

(1) On n'a de Barthez qu'une opinion incomplète si l'on n'a pas pris connaissance, au même titre que de ses productions médicales, de son livre posthume publié par les soins de son frère sous le titre : *Traité du Beau dans la Nature et dans les Arts*.

et totalité psychique ; 2^o comme unité structurée en elle-même ; 3^o comme unité sociale ; 4^o comme une unité transcendante, c'est-à-dire en tendance vers Dieu". L'œuvre d'Euzière et son comportement portent la marque d'un cheminement de la pensée qui satisfait aux trois premières conditions, qui font aussi bien partie du code hippocratique que des commandements de l'Eglise, et il était logique de soupçonner que l'humanisme du Professeur de neuro-psychiatrie satisfaisait aussi à la quatrième. On devait en avoir la preuve plus tard, après sa mort.

Les considérations d'ordre esthétique qui précèdent appellent quelques remarques relatives au sens artistique de M. Euzière et à ses opinions sur l'art. Dans la remarquable notice nécrologique qu'il a consacrée au neurobiologiste montpelliérain, bien connu de lui, le Professeur Ludo Van Bogaert mentionne fort judicieusement sa prédilection apparente pour l'art du 18^e siècle. Cette appréciation, née d'une visite à la villa Marie où il avait été admis à voir une collection d'œuvres d'art significative, semble devoir être étendue, au-delà du domaine de l'art proprement dit, à toutes les manifestations de la pensée française. Le siècle des lumières, pour Euzière, méritait bien ce nom : la France donnait le ton, exportait l'esprit. Comme Descartes au siècle précédent avait été appelé auprès de la Reine Christine de Suède, Voltaire l'avait été auprès du Roi Frédéric II de Prusse, et ces détails particuliers ont une valeur symbolique doublant leur valeur intrinsèque dont il n'est pas douteux qu'Euzière faisait grand cas. Cette tendance naturelle de son esprit, entretenue par la méthodologie barthézienne, permet de penser qu'il tenait pour une aberration l'exotisme qui a envahi la littérature, les sciences et les arts français au tournant du siècle des lumières et dont la Révolution de 1789 a été une manifestation éloquente. Barthez, dans le domaine médical, nous a rendu l'inappréciable service de garder intact le legs de l'antiquité gréco-latine, si remarquablement "syntone" au legs biologique de notre ethnie.

D'une manière plus directe, je peux affirmer qu'Euzière partageait sur l'art étrange de Picasso l'opinion émise par C. G. Jung dans ses **"Problèmes de l'Âme moderne"** : c'est un art schizophrène, ce qui ne signifie nullement que le peintre est lui-même un schizophrène (1). Et l'engouement des foules pour la peinture

(1) Effectivement quiconque a vu l'importante collection de dessins et de peintures exécutés par des malades schizophrènes qui avait été réunie à l'occasion du 1^{er} Congrès international de Psychiatrie tenu à Paris en 1948 sous la présidence du Professeur Jean Delay ne peut pas ne pas remarquer leurs singulières analogies avec les productions de l'art figuratif.

L'engouement que le public manifeste à leur égard prête à réflexion : des expositions de ce genre ne réalisent-elles pas un test de Rorschach collectif mettant en évidence des "états mentaux" en rapport avec l'inconscient collectif ?

Quoiqu'il en soit, Euzière, dans sa Conférence sur Clot Bey, oppose **"schizophrène"** à **"syntone"** et la syntonie implique pour lui le parfait accord du psychisme inférieur et du psychisme supérieur entre eux et de chacun d'eux et de leur résultante avec le milieu extérieur en tout temps et en tout lieu.

figurative avait à ses yeux la valeur d'un test de Rorschach collectif.

Il serait dans l'ordre de notre propos de nous intéresser aux opinions politiques d'Euzière. A aucun moment, en ma présence, il n'a jamais extériorisé nettement le moindre indice de ses sentiments. Les tracasseries dont avait été victime de la part de l'administration soviétique la sœur, restée en U.R.S.S., d'une de ses anciennes élèves, fixée en France, elle, les injustices sociales déplorables dont il avait eu connaissance pour le Portugal lui inspiraient certainement une aversion pour les régimes dictatoriaux. Son humanisme basé sur la doctrine montpelliéraine lui représentait comme idéales des institutions dûment structurées, c'est-à-dire assurant avec une autorité ferme sans brutalité le respect de l'intérêt général et de l'intérêt particulier de chacune des parties. Il m'avait confié un jour qu'il avait un certain degré de parenté avec un représentant important du parti communiste, mais il n'en tirait aucune vanité. (1)

Une question s'est imposée à ma pensée quant à l'influence possible de la philosophie de Bergson sur l'orientation spiritualiste de la pensée d'Euzière. Certain jour, au cours d'une de mes visites à la villa Marie, il me fit part de son intention d'entreprendre une étude sur Raoul Mourgue dans le cadre de l'Histoire de la Médecine et me pria de réunir la documentation bibliographique nécessaire. Cette mission fut facilement accomplie : une liste chronologique complète des travaux de M. R. Mourgue, établie par l'intéressé lui-même, avait été obligeamment communiquée par son fils qui donnait en outre un renseignement d'ordre privé : "Mon père, écrivait-il, s'est converti au catholicisme sous l'influence de Bergson". Mourgue appartenait à une famille protestante. L'intérêt certain que porta M. Euzière à ce détail me fit soupçonner l'éventualité d'une influence semblable sur sa propre pensée. Cependant cette question est restée sans réponse, à ma connaissance. Peut-être sera-t-elle tirée au clair lorsque l'inventaire des notes qu'a pu laisser M. Euzière aura été établi.

Mais nous voici égarés par notre propos dans des voies secondaires fort éloignées de notre point de départ. Revenons-y pour dégager les renseignements de cette revue. Les affinités foncières de l'humanisme d'Euzière et de celui de Valéry paraissent légitimer l'identification d'une variante spécifiquement méditerranéenne d'humanisme où s'exprime un esprit intégrateur, holistique, harmonieux, mesuré, en d'autres termes de l'esprit positif reconnu par Auguste Comte dans les enseignements de Barthez. "Je pense en rationaliste archipur ; je sens en mystique"

(1) cf. sur ce point la Conférence universitaire sur "*Le Dirigisme médical*"

a écrit Valéry. Cette auto-définition, Euzière eût pu la prendre à son compte. Mais un humanisme qui procède de cette méthodologie entend le mot "mystique" d'une manière telle qu'il est une introduction dans le domaine de la Foi chrétienne. La dernière pensée inscrite par Valéry dans son dernier Cahier le démontre : "Le mot Amour n'est associé au nom de Dieu que depuis le Christ". A cette profession de foi terminale du poète répond le désir manifesté par le médecin-philosophe dans la lettre où il formule ce qu'il est convenu d'appeler ses dernières volontés : "Je serai transporté dans le caveau où mes parents m'ont précédé après une halte à l'église où, si la chose est possible, une messe sera célébrée mon corps présent". Le parfait accord des deux personnages dispense de plus amples développements.

III – EUZIERE, poète mistralien

Le symbole est l'explication allégorique du mystère catégorique
(Goethe)

Nos tropes ne sont pas des métaphores, ce sont des catachrèses
(J. Lordat)

Ah ! se me savien entendre, Ah ! se me voulien segui
(Frédéri Mistral)

Ce dernier volet de notre triptyque sera bref, pour des raisons de circonstance. Il est consacré à la dialectique d'Euzière, à son "style" au sens complet du terme et c'est un sujet qui prête à des développements d'une telle ampleur qu'ils ne sauraient trouver place ici. D'autre part, si l'œuvre scientifique d'Euzière a été publiée intégralement, il n'en est probablement pas de même pour la partie littéraire de son œuvre et l'on peut soupçonner que, dans la partie inédite se trouvent des documents d'une haute importance pour notre propos présent. Nous nous expliquerons sur ce point. De ces considérations préliminaires découle la décision de nous borner à des généralités illustrées de quelques exemples.

Expliquons-nous tout d'abord sur le titre de ce chapitre terminal. De toute évidence, la formule ne doit pas s'entendre au sens strict. A ma connaissance, il n'y a pas de poèmes portant la signature d'Euzière, pas plus en langue d'oc qu'en

langue d'oil. Mais on peut être poète et s'exprimer en prose. Appelons-en ici encore à Paul Valéry, qui est orfèvre en la matière. Il s'est défini lui-même en ces termes : "Je pense en rationaliste archipur ; je sens en mystique". (1) Le parallèle établi plus haut entre Valéry et Euzière sur le plan de l'humanisme peut être poursuivi dans le domaine de la poésie, car penser en rationaliste et sentir en mystique implique l'obligation de parler en poète. Les contempteurs de la doctrine médicale montpelliéraine, qui nous traitent volontiers, par dérision, de poètes ou de métaphysiciens, commettent l'erreur d'avoir une vue unilatérale des choses : les deux étiquettes sont méthodologiquement liées pour nous et c'est très délibérément que nous nous proclamons poètes et métaphysiciens, poètes **parce que** métaphysiciens (2). Le langage allégorique du poète étant le langage du mystère, de l'occulte, du merveilleux. (3)

Quant à l'épithète de "mistralien" accolée au substantif "poète", elle n'a pas été suggérée, comme on pourrait le penser, par l'étonnante ressemblance physionomique que chacun a pu remarquer entre le chanter de la Provence et le neurobiologiste montpelliérain, mais par des affinités archétypiques plus subtiles qui s'expriment chez l'un et chez l'autre par ce que, dans le vocabulaire félibréen, on appelle "**le gai savoir**". Sur ce point, c'est à Nietzsche que nous en appellerons. Il a donné du gai savoir une définition excellente : l'alliance du rire et de la sagesse. Mais son âme allemande ne tient cette alliance pour réalisable que dans un avenir plus ou moins lointain, lorsque l'humanité se sera débarrassée des contraintes morales et religieuses imposées par la tradition gréco-latine. Le contraste violent des deux conceptions du gai savoir, la félibréenne et la nietzschéenne, la méditerranéenne et la germanique, dispense de tout commentaire. (4)

C'est évidemment à la première, à la conception mistralienne qu'Euzière se rallie. Sa dialectique porte la double marque de l'humanisme méditerranéen intégrateur et du gai savoir plus spécifiquement occitan, aussi bien dans les travaux scientifiques que dans les œuvres littéraires et que dans le langage courant. La

(1) *Dichtung und Wahrheit* (poésie et vérité, ou encore fiction et réalité), expression qui sert de titre à l'autobiographie de Goethe, le plus méditerranéen des penseurs allemands, traduit assez exactement l'auto-définition de Valéry.

(2) Cf. sur ce point les polémiques de Lordat avec le philosophe Peisse et le R. P. Ventura.

(3) Grasset a donné pour titre à une de ses publications : *L'occultisme — Le merveilleux préscientifique*.

(4) On pense ici à la célèbre invocation de Calendal : *Ame de mon pays, toi qui rayannes, manifeste et dans sa langue et dans sa geste*.

découverte de cette caractéristique a une histoire que je prends la liberté de raconter.

Certain jour où M. Euzière se rendait à son service des cliniques Saint-Charles en automobile, accompagné d'un de ces petits-enfants encore en bas-âge, il dut marquer un arrêt en attendant l'ouverture du portail d'entrée et en profita pour dire à l'enfant : "Tu vas voir, je vais dire : Sésame, ouvre-toi et le portail s'ouvrira". Et le miracle annoncé se produisit aux yeux du gamin émerveillé. Le récit de cette manifestation de l'art d'être grand-père, et l'air heureux du narrateur, révélait aux auditeurs le sens du merveilleux qui habitait M. Euzière. Et ceux qui l'avaient entendu parler d'Arles, (1) de Saint Trophime, des Arènes et des Alyscamps, ou de Saint-Rémy-de-Provence, avec les Antiques et le souvenir de Goya traité dans un établissement assez proche par un médecin qu'il avait connu évoquaient inévitablement le ton et la mimique caractéristiques d'une interprétation mystique de liens inconnus qui unissent dans un même lieu, à des moments différents, des monuments disparates, et le récit lui-même était émaillé de réminiscences de poèmes de Mistral. C'est ainsi qu'a pris corps l'expression de poète mistralien qui juge l'orateur et l'écrivain à son style.

Son gai savoir n'en est pas moins très personnel s'il a pour traits communs avec la poésie proprement dite de Mistral ou de Valéry la vision intégrale et mystique de l'univers. On y reconnaît l'**humour**, que Littré définit "gaieté d'imagination, veine comique" en remarquant que ce mot anglais "est le français **humor** pris anciennement en ce sens et revenu aujourd'hui en usage", ce qui nous rappelle que, dans les travaux psychiatriques d'Euzière, l'humour est la composante fixe, la constante caractérielle innée du biotype psychique, de la Force vitale suivant Lordat pour qui la Force vitale correspond à l'Ame des scholastiques. L'humour est une expression spécifique de l'Ame du terroir méditerranéen.

Avant d'en citer des exemples caractéristiques, il paraît important de rappeler quelques souvenirs soulignant l'intérêt que portait M. Euzière à la linguistique. Le premier remonte à 1952 : en attendant l'heure d'une soutenance de thèses, deux jurys étaient réunis dans la "salle blanche" de la Faculté, l'un présidé par M. Euzière, l'autre par M. Margarot. On entendit M. Euzière, qui allait tenir son rôle pour la dernière fois, déclarer à son ami Margarot : "Il est temps que nous disparaissions : je ne comprends même plus le langage de la Psychiatrie".

(1) Pendant une assez longue période de sa vie, M. Euzière passait ses vacances d'été dans une propriété aux environs d'Arles.

Plus tard, au cours d'une de mes visites à son domicile, il me confia : "Je ne peux plus lire de roman" et, plus près de nous encore, au cours d'un entretien où il avait été question de dialectique structuraliste, il prononça cette condamnation directe : "Michel Foucault a une lourde responsabilité", condamnation dont les attendus me restent inconnus. Ce verdict porté sur une personne est si peu dans les habitudes de mon Maître qu'on peut y voir l'indice d'une violente opposition à l'orientation actuelle de la littérature et qu'il n'y aurait dès lors aucune surprise pour les gens qui l'ont connu si l'on trouvait dans ses papiers des notes explicitant la pensée formulée en termes généraux. Sur le langage de la psychiatrie, il n'est pas douteux qu'il déplore les déviations freudiennes vers l'exclusivité sexuelle de la psychologie des profondeurs et l'on imagine aisément l'accueil qu'il eût réservé au mouvement "antipsychiatrique" : celui d'un homme de mesure, remarquablement équilibré et syntone s'opposant à l'ubris du mouvement contemporain. De même pour son aversion à l'égard du nouveau roman : le psychiatre qui avait un culte pour Anatole France devait considérer la récente formule comme entâchée de schizophrénie. Mais en quoi consistait pour lui la responsabilité de Michel Foucault nommément désigné ? Il serait important de découvrir les éléments d'une réponse à cette question.

Fermons cette parenthèse et cueillons dans un abondant florilège quelques traits de l'humour d'Euzière.

D'un garçon farfelu affublé d'un prénom prétentieux et ridicule, il disait : "Oh ! quand on s'appelle X ! " ce qui signifiait qu'on avait affaire à un cas d'oligophrénie familiale.

Il annonça le prochain mariage d'un de ses anciens Internes en ces termes : "Ce mariage est une complication de la pénicillinothérapie". Il fallait évidemment entendre que les futurs époux s'étaient connus à l'occasion d'une maladie infectieuse de la jeune fille que le garçon, Interne, avait traitée, par antibiotiques.

Quant à la pénicilline elle-même, il déclarait "ne l'apprécier vraiment que sous la forme de fromage de Roquefort".

D'un exposé de sémiologie où un de ses collaborateurs avaient traité de désordres psycho-moteurs qualifiés de noms savants : acathisie, tasikinésie, restlessness legs, syndrome des jambes sans repos, il fit la critique avec une exquise délicatesse : "Pourquoi, observa-t-il, ne pas parler tout simplement de tracassin ? "

On retrouve cette même tournure d'esprit très couleur locale dans une allocution de bienvenue du Doyen Euzière au Directeur de l'Enseignement supérieur, M. Donzelot, sauf erreur : "M. le Directeur, il y a dans notre Midi trois façons de dire merci : merci oui, merci non et merci encore. C'est à la dernière que vous me permettrez d'avoir recours". Suivait évidemment une spirituelle et délicate invitation adressée à ce haut fonctionnaire de se montrer à l'avenir aussi généreux qu'il l'avait été dans un passé récent dans l'attribution des crédits à la Faculté.

On retrouve cette même couleur locale de l'humour dans une conférence universitaire de M. Euzière sur "le dirigisme médical" : un proverbe languedocien y est mentionné dans le texte idiomatique du crû : cado toupî troba sa cabucella, c'est-à-dire, pour les non-initiés : chaque pot a un couvercle adéquat.

Certains d'entre nous ont gardé le souvenir d'une réception par la Faculté d'un personnage de marque à qui on avait offert un banquet où le doyen Euzière, portant un toast à notre hôte, nous fit la description d'un syndrome inédit : le syndrome subjectif commun des orateurs postprandiaux.

Et voici une manifestation d'humour noir. Au dernier Conseil de la Faculté de l'année 1951-1952, M. Euzière devait présenter son rapport sur la candidature de son élève Robert Lafon à sa succession. Un peu avant l'heure de la réunion, il me pria d'en donner lecture à sa place : "J'ai décidé de ne pas paraître, me dit-il. J'ai déjà entendu mon oraison funèbre à la dernière séance du Comité consultatif ; je ne tiens pas à en entendre ici une seconde édition".

Il saute aux yeux que c'est une âme médicale qui rayonne dans cette veine comique au même titre que l'âme du terroir, reflet de l'inconscient collectif (1). Ce n'est pas seulement parce que les propos rapportés ont été prononcés à l'occasion de circonstances de la vie médicale de l'orateur qu'ils ont cette nuance. On la retrouve aussi bien dans des conférences à caractère historique, comme c'est le cas pour celles qui décrivent Clot Bey ou Xavier Atger. Il faut voir là un effet de la base médicale de l'humanisme d'Euzière.

(1) Nous retrouvons là une manifestation de la "predisposition", de l'"affect" caractériel constitutionnel modifié par l'éducation, l'adaptation des facteurs psychophysiologiques constitutionnels aux conditions de milieux extérieurs, de l'environnement, comme on dit aujourd'hui. On pourrait aussi bien voir une expression de cette caractérologie, de cette thymie constitutionnelle d'Euzière dans l'examen de son écriture : sans être un graphologue expérimenté, on y reconnaît l'ordre, la régularité, la mesure, l'esprit conciliateur : les angles y sont arrondis. S'adapter c'est concilier des antagonismes.

Mais c'est surtout, semble-t-il, le Discours d'usage prononcé par le doyen honoraire Jules Euzière à la Réunion officielle de Rentrée des Facultés de novembre 1945 qui représente l'échantillon le plus parfait de la composition littéraire de ce magicien du verbe, celui où l'on découvre, dans toute sa pureté, l'art de tout dire et de le bien dire, le style classique de l'honnête homme des grands siècles, où la France donnait le ton.

Il convient, pour apprécier convenablement ce document d'art oratoire, de reconstituer l'atmosphère du moment au sens large. L'heure était à l'euphorie de la libération après une occupation prolongée par l'armée allemande ; mais l'enthousiasme des premières heures avait été fortement réfréné par les violences de la répression trop partisane de la conduite réputée antipatriotique de certains fidèles irréprochables de l'Etat soumis à l'autorité du Maréchal Pétain. La cérémonie officielle de Rentrée des Facultés, qui avait été supprimée depuis le début de la guerre, avait lieu au Théâtre municipal et était placée sous la Présidence d'Honneur de M. Teitgen, Ministre du Général De Gaulle et ancien Professeur de notre Faculté de Droit, où il avait donné le signal de l'opposition au gouvernement de Vichy. L'assistance était fort nombreuse : du parterre au 4^e étage, la salle était comble et dès avant le début de la séance, les étudiants, à qui avaient été réservés les deux étages supérieurs, s'en donnaient à cœur joie, se livrant à cette activité qu'on appelle en style parlementaire des "mouvements divers" : vociférations tumultueuses, projections de planeurs en papier sur les occupants du parterre, des fauteuils d'orchestre et sur la scène, encore non occupée. L'entrée sur scène — au sens strict — des universitaires en tenue officielle, à la suite du Ministre et du Recteur Pariselle ne provoqua qu'une brève interruption de l'agitation des étudiants : la lecture traditionnelle du rapport relatif à l'activité universitaire au cours de l'année écoulée, dont était chargé le Doyen Astruc, dut être interrompue un temps et le Recteur, s'adressant aux turbulents, leur fit honte d'une conduite lamentable à l'égard d'un Ministre de la République : cette vigoureuse admonestation fut saluée d'un "Vive la République" plus goguenard que sincère et la lecture du Doyen Astruc se poursuivit dans une atmosphère relativement calme, mais pas complètement apaisée encore quand le Recteur donna la parole au Doyen Euzière pour le Discours d'usage.

Est-ce la réputation flatteuse dont l'orateur était l'objet de la part de toute l'assistance qui opéra ? c'est probable, car dès ses premières paroles un silence religieux s'établit pour persister jusqu'à la péroraison, qui souleva d'enthousiasme l'assemblée entière. C'est que, dans le morceau d'éloquence qu'il avait composé, chacun des membres de l'assistance avait sa part et tous l'avaient tout entier. Essayons d'en faire l'analyse et d'en montrer le mécanisme. La critique littéraire à la

mode y découvrirait peut-être un relent freudien ou marxiste. Un élève d'Euzière y voit un discours d'une parfaite ordonnance classique élaboré par un zéléteur fort érudit du double dynamisme intégrateur, qui parle en poète le langage du double dynamisme et il lui est facile de reconstituer la méditation qui en a dirigé l'élaboration.

Le médecin-philosophe appelé à prononcer le discours d'usage a vécu par la pensée, en anticipation sur l'événement, la cérémonie où il aurait à prendre la parole. Il se la représentait comme un vaste rassemblement, autour de la famille universitaire — et donc d'une idée organisée —, autour d'une famille composée de deux grands groupes — les étudiants et leurs professeurs — d'un public composite, attiré par le caractère intellectuel, culturel de la cérémonie ou par pure et simple curiosité esthétique ou banale. Ce tableau, c'est une constante, une note fixe que l'orateur désigné avait pu observer aux diverses étapes de sa vie universitaire. Cette fois, parmi les variables qui représentent les diversités temporo-spatiales de l'événement, les circonstances introduisaient un facteur nouveau : la passion politique, qui avait troublé l'ordre social au moment de la libération du territoire, avait créé deux catégories hostiles de Français entre lesquels l'idée d'Université allait établir un armistice provisoire. Car on pouvait tenir pour certain que tous les membres de l'assistance, qui communieraient dans une même pensée au cours de la cérémonie universitaire, redeviendraient à la sortie, le rite terminé, autant de partisans. Un professeur de neuro-psychiatrie, sans aucun doute, avait procédé à cette psycho-analyse collective, qui fait d'une idée le principe intégrateur, facteur d'unité dans la diversité, ramenée elle-même à deux éléments antagonistes.

Et ici le penseur rationaliste s'efface devant le mystique qui sent, et le médecin-philosophe devenu ainsi poète, métaphysicien, perçoit qu'à un niveau d'intégration supérieur à celui où intervient l'idée d'Université, l'idée plus générale de Patrie, pourrait jouer le même rôle. Et sa prodigieuse mémoire d'érudit lui rappelle un épisode de l'Histoire de la Grèce antique très comparable à celui que venaient de vivre la France et notre Languedoc et dont le récit haut en couleur permettait d'établir la liaison directe entre le neuro-psychiatre, orateur de service, et la jeunesse universitaire d'une part, le grand public d'autre part, que suppose le discours d'usage. Le territoire grec désolé par la guerre y est présenté comme une "terre où l'on ne danse pas" (*ἀχορον κθων*) et la danse est affaire de jeunesse ; mais le mot grec qui signifie "danse" a servi à désigner un trouble psycho-moteur particulier : chorée, dans le vocabulaire neuro-psychiatrique, désigne un groupe de désordres que le langage vulgaire appelle la danse de Saint-Guy. Mais, mieux encore, le texte grec établit une liaison entre la danse et la Patrie : la paix revenue, la jeunesse rendue à ses occupations et à ses plaisirs, célèbre l'événement en se

répandant en cortège dans la ville, chantant et dansant aux carrefours et s'écriant : patrie, PATRIE, PATRIE.

Le thème du Discours était ainsi fixé. Sous la forme d'une leçon allégorique aux étudiants, le Professeur de neuro-psychiatrie, parlant ès-qualité, tracerait à tous et à chacun la ligne de conduite propre à la construction d'un ordre social normal. Il ne restait plus qu'à trouver une introduction de circonstance au développement de ce thème central et une transition adéquate qui marquât le passage du conseil donné à la jeunesse à la leçon de civisme destinée à chacun et à tous. L'exorde, de présentation remarquablement nuancée et experte, respectueuse des convenances protocolaires, rattachait le passé au présent et s'attachait à définir le rôle de "l'orateur de la troupe" (expression d'une pertinence humoristique admirable quand la réunion était tenue au théâtre et que la troupe des universitaires dont l'orateur est le porte-parole occupait la scène dans tous les sens du terme) : ce rôle lui apparaît comme parfaitement défini par une formule du crû languedocien, c'est "parler pour dire", en d'autres termes "pour orchestrer des minutes de silence".

Quant aux conseils donnés aux étudiants, c'est sur un mode poétique qu'ils sont présentés. Prenant à nouveau prétexte d'un épisode historique, mais vécu directement celui-ci, d'une période de guerre, l'orateur trace à la jeunesse universitaire sa ligne de conduite en lui proposant comme exemple une modeste fermière lorraine, qu'il avait vue, au cours de la retraite de nos troupes, en 1914, après une offensive victorieuse, donner du grain à ses volailles sans souci des événements. C'était, disait-il, une héroïne à sa façon, et il engageait les étudiants à imiter cet héroïsme en des termes où l'on découvrait une paraphrase de "la mort du loup".

Fais énergiquement ton humble et lourde tâche

Dans la voie où le sort a voulu t'appeler

Et la péroration de cet hymne au travail était elle-même un hymne à la Patrie qui transporta d'un enthousiasme vibrant l'assistance entière. Il est douteux que beaucoup d'assistants enthousiasmés, dans la salle ou sur la scène, même parmi ceux d'entre eux qui avaient perçu le discret rappel du poème de Vigny, se soient rendu compte que "l'orateur de la troupe", par la magie de sa philosophie médicale et de son verbe, avait fait acclamer par une foule rassemblée sous la Présidence d'Honneur du Professeur Teitgen, Ministre du Général de Gaulle, une hiérarchie de valeurs proposée quelques années plus tôt aux Français comme ligne de conduite en vue du redressement national par le Maréchal Pétain : Travail, Famille, Patrie.

Nous savons aujourd'hui que le conseil paternel donné à tous reposait sur une expérience personnelle vécue : la philosophie de "la mort du Loup" a été le principe directeur de la vie de mon Maître et sa fin témoigne qu'il a voulu, lui aussi, souffrir et mourir sans parler. Mais si gémir et pleurer lui ont toujours paru "également lâches", prier (si l'on entend par là prier Dieu) n'est pas pour lui un acte de lâcheté, mais un acte d'humilité. Et l'on peut être certain que si, à l'heure du *nunc dimittis*, il a cherché, dans sa prodigieuse mémoire restée intacte jusqu'au bout, une prière rédigée en vers, ce n'est pas l'orgueilleuse supplication du poète romantique tourangeau qui lui sera venue aux lèvres :

Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire :

Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre
mais bien plutôt l'humble invocation d'un autre poète, occitan celui-ci et authentique félibre mistralien de surcroît :

Seigneur, endormez-moi dans votre paix certaine,
Entre les bras de l'Espérance et de l'Amour.

Conclusion

Nous voici au terme d'un hommage dont l'auteur mesure mieux que personne les importantes lacunes et les regrettables imperfections. Si inadéquat qu'il soit à son objet, il a au moins l'avantage d'aller au plus urgent et de dire l'essentiel.

Qui aurait pu imaginer que ce Père Tranquille, considéré dans ses fonctions universitaires comme un homme d'esprit et d'une prodigieuse culture certes, mais aussi comme un contemplatif par les plus bienveillants, comme un sceptique désabusé par d'autres et même — je n'invente rien — comme un paresseux, laisse une œuvre admirable qui lui assure, en équité, une place parmi les figures de proue dont s'honore l'Hippocratismes montpelliérain et un rang fort honorable dans l'Histoire de la Neurobiologie et de la Médecine ?

C'est le type même du médecin-philosophe dont notre Ecole a fourni de si remarquables exemples, à qui s'applique l'étiquette de "contre-maîtres de la Création" décerné par Patin à Claude Bernard dans sa réponse au discours de réception à l'Académie française du célèbre physiologiste. On peut en rapprocher cette autre appréciation, par Emmanuel Monnier, de Denys de Rougemont, dont il disait : "Il avait un œil fixé sur l'Eternel et l'autre sur Jean Paulhan". Remplaçons le nom de Paulhan par celui de Barthez et nous obtenons une formule qui dépeint

très fidèlement le Doyen Jules Euzière. Il n'a pas claironné assurément, le sens profond de ses recherches, la philosophie de ses travaux, mais la conclusion s'impose : c'est la recherche du Principe premier de la Vie, de l'élément fixe d'ordre dynamique, l'idée créatrice de Claude Bernard (car Claude Bernard n'est pas le pur déterministe sous les traits duquel le présente l'Histoire). L'état émotif est l'attribut essentiel du Principe vital du chef de notre Ecole, de l'auteur d'une doctrine où Maritain n'avait pas su reconnaître l'homologue de la "puissance prospective" ("prospektive Potenz") du naturaliste-philosophe allemand Driesch et donc l'entéléchie du Stagyrte.

La grande leçon qui paraît au malhabile thuriféraire se dégager de la vie et de l'œuvre de son Maître, c'est que la recherche désintéressée du Vrai, du Bien et du Beau est en somme une manière de mettre en pratique les trois vertus théologiques et que la Science de l'Homme, ainsi comprise, c'est-à-dire à la manière de l'Ecole hippocratique montpelliéraine, élève l'Ame vers l'Eternel, l'Infini, l'Absolu, vers cette Puissance que, suivant Béchamp "les fondateurs des sciences, les plus grands génies qui honorent l'humanité, depuis Moïse jusqu'à nos jours ont nommée par son nom : DIEU". Et c'est en cela que réside le secret de la sagesse dont Euzière a donné un remarquable exemple.